

## Question écrite (06/04/2023)

### Consultation sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger

M. Jean-Pierre Bansard interroge Mme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la consultation sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger. Lancée par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères dont l'AEFE est l'opérateur éducatif, elle prend la forme d'un questionnaire destiné à tous les acteurs du secteur, réalisable en ligne entre le 27 mars et le 16 avril 2023, auquel viendront s'ajouter par la suite des échanges avec des représentants du réseau éducatif. Ce recueil d'informations souffre de plusieurs écueils. En premier lieu, le questionnaire n'est disponible qu'en français alors que de nombreux utilisateurs - notamment les parents - ne maîtrisent pas notre langue. Ensuite, beaucoup de questions nécessitent un niveau de connaissance du réseau de l'AEFE et du fonctionnement des établissements et des personnels dont ne disposent pas forcément les répondants. Enfin, il s'agit de questions "fermées" - les réponses ne sont jamais libres - transformant cette démarche bien plus en une enquête qu'une véritable consultation. Il lui demande si des évolutions peuvent être apportées au formulaire, en prévoyant notamment une traduction au moins en anglais ainsi qu'un vademecum des termes et notions employés. Il souhaiterait savoir comment seront prises en compte les réponses à ce questionnaire, où et sous quelle forme se fera la restitution et si, à cette occasion, un débat pourrait être organisé permettant une véritable délibération entre les différents acteurs intéressés par ce sujet central.